

Évaluation du programme de mieux-être mental (PMEM) – Constatations et recommandations

Aperçu : Dans le cadre du PMEM, la DGSPNI finance et soutient des programmes et des services de mieux-être mental destinés principalement aux Premières Nations et aux Inuits, et offerts principalement dans les réserves et dans l'Inuit Nunangat. Pour répondre au besoin constaté d'une approche plus globale du mieux-être mental et pour s'aligner sur les priorités énoncées dans les cadres des principaux partenaires, l'harmonisation des programmes de mieux-être mental à l'horizon 2020 a permis d'apporter des modifications au PMEM.

Portée : L'évaluation a porté sur la période comprise entre 2015-2016 et 2020-2021 et a pris en compte la pertinence, l'efficacité et l'efficience, en mettant l'accent sur les thèmes transversaux.

Ressources du programme : Le financement du PMEM a augmenté au cours de la période d'évaluation, l'allocation annuelle approximative passant de 236 millions de dollars en 2015-2016 à 481 millions de dollars en 2021-2022.

Gouvernance : groupe consultatif composé de l'APN, de l'ITK, de la Thunderbird Partnership Foundation, du First Peoples Wellness Circle et des responsables de l'évaluation et des programmes de SAC

Principales constatations – Pertinence :

1. Il y a un grand besoin de financement et de soutien au moyen du PMEM pour traiter les répercussions continues et intergénérationnelles de la colonisation et du racisme systémique, et pour soutenir la guérison et le mieux-être tout au long de la vie.
2. Le financement dans le cadre du PMEM est surtout pertinent pour les priorités des Premières Nations et des Inuit en raison de sa flexibilité et des améliorations récentes du financement dans des domaines clés. Toutefois, certaines considérations liées aux conditions de financement (p. ex., les dépenses en capital) et au besoin de services pour les populations prioritaires ont été notées.

Principales constatations – Efficacité

3. L'accès aux services et leur adoption ont augmenté. À l'échelle régionale, les programmes dirigés par les Premières Nations et les Inuit présentent des approches prometteuses tenant compte des traumatismes qui sont ancrées dans la culture, fondées sur les forces et adaptées aux priorités.
4. Les constatations des partenaires sur le plan de la gouvernance indiquent qu'il existe des défis persistantes dans l'accès aux services de désintoxication médicale, à la gestion de cas et à la transition des services, ainsi que dans l'accès aux services de traitement et aux services communautaires de soutien en matière de toxicomanie..
5. Les partenariats sont importants pour aider le PMEM à répondre aux priorités et pour faire progresser la coordination du système de soins. Pourtant, le manque de partenariats et d'investissements provinciaux est un problème persistant qui a entravé les progrès et entraîné des doubles emplois. .

Principales constatations - Conception, mise en œuvre et efficacité :

6. Le PMEM cherche à accroître la flexibilité et à réduire les cloisonnements en matière de financement grâce à l'harmonisation du mieux-être mental. Dans un premier temps, l'harmonisation a favorisé une flexibilité accrue entre les volets de financement, même si la sensibilisation à son intention et à son objectif doit se poursuivre.
7. Les répondants régionaux des Premières Nations et des Inuit ont généralement perçu le personnel de la DGSPNI comme offrant du soutien et faisant preuve de flexibilité. Certaines possibilités d'amélioration ont été relevées (gestion interne, communication et mobilisation)
8. Les participants conviennent en bonne partie que les ressources financières disponibles dans le cadre du PMEM ne répondent pas à la demande de services, ce qui affecte grandement la capacité des Inuit et des Premières Nations à répondre à leurs besoins, à élaborer des activités stables et à maintenir en poste une main-d'œuvre en bonne santé.
9. Les efforts déployés par le PMEM pour réduire les cloisonnements et soutenir l'efficacité ont été observés lors du transfert de la DGSPNI à SAC. Les possibilités offertes par un ministère intégré pourraient être davantage optimisées

Principales constatations - Mesure du rendement :

10. La démonstration du rendement du programme est rendue difficile en raison des processus d'établissement de rapports (c.-à-d., les rapports simplifiés), des indicateurs et des résultats disponibles, et les courts délais des investissements. Les approches en matière de mesure du rendement pourraient être améliorées par l'application des concepts de mieux-être des Premières Nations et des Inuit, et le soutien de la capacité à recueillir des données significatives pour orienter la planification en fonction de ces concepts.



Constatations (domaines thématiques) et recommandations

Principales constatations - Domaines thématiques

Enfants et jeunes : Les représentants des Premières Nations et des Inuit ont décrit les programmes et les services de mieux-être mental destinés aux jeunes comme un domaine nécessitant une attention accrue dans le cadre du PMEM et à l'échelle du Ministère.

Changements climatiques : Les changements climatiques perturbent des voies importantes et distinctes pour la santé et le mieux-être des Premières Nations et des Inuit (p. ex., l'accès aux activités traditionnelles, les situations d'urgence) de manière complexe, ce qui va compliquer davantage l'environnement opérationnel du PMEM et accroître les besoins.

Transfert de services : Le PMEM a pris des mesures pour soutenir l'autodétermination et faire progresser le contrôle des services par les Autochtones. Malgré la grande diversité des contextes, certains obstacles et possibilités ont été relevés (financement, harmonisation intragouvernementale, rétablissement des capacités, création de partenariats).

La pandémie de COVID-19 : La pandémie de COVID-19 a simultanément accru les difficultés et les besoins liés à l'exécution du PMEM, mais des ressources nouvelles et flexibles ainsi que des pratiques innovantes ont permis d'en atténuer l'incidence et d'en tirer des leçons pour l'avenir.

Recommandations

Recommandation 1 - Étude de phase deux menée par des partenaires autochtones : SAC devrait soutenir une deuxième phase d'étude dirigée par les Autochtones et axée sur les voix des communautés des Premières Nations et des Inuits qui n'ont pas été prises en considération lors de la phase I.

Recommandation 2 - Collaboration : SAC devrait examiner et définir des mesures pour faire progresser a) la collaboration intra-ministérielle; et b) la collaboration régionale afin de mieux relever les défis complexes et à multiples facettes liés au mieux-être mental (p. ex., les déterminants sociaux de la santé, la planification de la gestion des urgences de santé, les enfants et les jeunes).

Recommandation 3 - Financement : SAC devrait élaborer des options pour surmonter les difficultés d'exécution du programme créées par les restrictions des dépenses en immobilisations, et réexaminer et mettre à jour, le cas échéant, les modes de financement du programme, y compris sur le plan de la nécessité d'un financement permanent suffisant comportant des facteurs d'indexation appropriés, et la répartition appropriée des fonds disponibles.

Recommandation 4 - Développement de la main-d'œuvre : SAC devrait travailler en collaboration avec les partenaires des Premières Nations et Inuits pour explorer les possibilités et les mécanismes qui pourraient soutenir davantage le développement de la main-d'œuvre et appuyer une analyse actualisée des impacts des salaires compétitifs sur le développement et la rétention de la main-d'œuvre.

Recommandation 5 - Mesure du rendement : SAC devrait travailler en collaboration avec les partenaires pour déterminer les possibilités d'harmoniser les activités de mesure du rendement avec les perspectives de la communauté en matière de mieux-être, assurer l'harmonisation entre le modèle logique et les indicateurs, et continuer à financer les évaluations de recherche menées par les partenaires pour recueillir des renseignements approfondis et utilisables sur le programme (p. ex., les sujets importants, les questions et les considérations propres à des groupes au sein de la population dans le cadre du PMEM).



Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation 1: Étude de phase deux menée par des partenaires autochtones: SAC devrait soutenir une deuxième phase d'étude dirigée par les Autochtones et axée sur les voix des communautés des Premières Nations et des Inuits qui n'ont pas été prises en considération lors de la phase I.

ACTION: 1.1. Services aux Autochtones Canada appuiera une deuxième phase d'étude dirigée par des Autochtones en finançant des évaluations dirigées par des Autochtones et axées sur la communauté des centres de traitement, des équipes de bien-être mental et des services d'accompagnement aux agonistes opioïdes. (31 mars 2026, à confirmer avec les partenaires qui entreprennent les travaux)

Recommandation 2: Collaboration: SAC devrait examiner et définir des mesures pour faire progresser a) la collaboration intra-ministérielle; et b) la collaboration régionale afin de mieux relever les défis complexes et à multiples facettes liés au mieux-être mental (p. ex., les déterminants sociaux de la santé, la planification de la gestion des urgences de santé, les enfants et les jeunes).

ACTION:

- Services aux Autochtones Canada continuera de collaborer avec les régions et les secteurs pour répondre aux besoins en matière de bien-être mental dans le contexte des déterminants sociaux de la santé et d'autres facteurs interdépendants.
- **2.1 (a) :** Établir un système de suivi des déclarations d'urgence locale, faciliter l'accès égal à l'information et améliorer les possibilités de collaboration entre le programme de bien-être mental et d'autres programmes/secteurs qui soutiennent les interventions d'urgence (Terminé, 2021).
- **2.2 (b) :** Organiser des sommets nationaux sur le bien-être mental des Autochtones (Terminé, 2024).
- **2.3 (b)** Soutenir la collaboration régionale continue et le partage des connaissances avec les responsables du bien-être mental de chaque région de la DGSPNI, y compris le partage des mises à jour des tables de partenariat régionales. Réunions virtuelles mensuelles, réunions bilatérales annuelles et réunion annuelle en personne. (en cours)



Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation 3: Financement : SAC devrait élaborer des options pour surmonter les difficultés d'exécution du programme créées par les restrictions des dépenses en immobilisations, et réexaminer et mettre à jour, le cas échéant, les modes de financement du programme, y compris sur le plan de la nécessité d'un financement permanent suffisant comportant des facteurs d'indexation appropriés, et la répartition appropriée des fonds disponibles.

ACTION:

- Services aux Autochtones Canada mettra à jour et affinera les formules de financement utilisées pour allouer les ressources en matière de bien-être mental sur une base continue, sur la base des données les plus pertinentes et les plus récentes, et financera le développement des connaissances pour éclairer l'établissement des coûts et l'allocation des fonds pour le programme de bien-être mental.
- **3.1** : Mettre à jour les allocations de financement régionales basées sur la population avec les dernières données démographiques disponibles. (Terminé, 2024)
- **3.2** : Travailler avec les établissements de santé et les infrastructures pour cartographier les besoins en infrastructures et identifier les options pour soutenir les besoins en capital communautaire liés au bien-être mental. (31 mars 2026)
- **3.3** : Commander un ou plusieurs rapports pour évaluer le financement nécessaire pour continuer à fournir les services de bien-être mental existants et/ou pour étendre ou améliorer les services de bien-être mental en tenant compte de questions telles que les besoins en capital et en infrastructures, les escaliers mécaniques, la répartition des fonds et les salaires compétitifs. (31 mars 2026)



Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation 4: Développement de la main-d'œuvre : SAC devrait travailler en collaboration avec les partenaires des Premières Nations et Inuits pour explorer les possibilités et les mécanismes qui pourraient soutenir davantage le développement de la main-d'œuvre et appuyer une analyse actualisée des impacts des salaires compétitifs sur le développement et la rétention de la main-d'œuvre.

ACTION:

- Services aux Autochtones Canada continuera de travailler avec des partenaires autochtones clés pour soutenir le développement de la main-d'œuvre communautaire, notamment en fournissant du financement aux organisations autochtones pour élaborer des initiatives visant à soutenir, à améliorer et à développer la main-d'œuvre communautaire.
- **4.1** : Fournir un financement aux organisations autochtones nationales (p. ex., Inuit Tapiriit Kanatami, Centre national pour la vérité et la réconciliation) et aux experts autochtones en la matière (p. ex., 2 Spirits in Motion, We Matter) pour élaborer des ressources et du matériel de formation à l'intention de la main-d'œuvre en santé mentale communautaire (terminé en 2024)
- **4.2** : Fournir un financement pour l'élaboration de l'analyse formative du First Peoples Wellness Circle pour le Programme de soutien en santé pour la résolution des pensionnats indiens, qui comprend des recommandations sur les besoins de formation et les possibilités de réseautage pour la main-d'œuvre spécialisée dans les traumatismes. (Terminé, 2024)
- **4.3** : Soutenir le First Peoples Wellness Circle et la Thunderbird Partnership Foundation pour élaborer une stratégie de bien-être de la main-d'œuvre (Terminé, 2024)
- **4.4** : Fournir un financement pour soutenir la Thunderbird Partnership Foundation et le First Peoples Wellness Circle afin d'explorer la création d'une association nationale de main-d'œuvre en matière de bien-être mental qui pourrait examiner diverses questions prioritaires, notamment la manière de continuer à évaluer les impacts des salaires compétitifs sur le développement et la rétention de la main-d'œuvre. (31 mars 2026)



Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation 5: Mesure du rendement : SAC devrait travailler en collaboration avec les partenaires pour déterminer les possibilités d'harmoniser les activités de mesure du rendement avec les perspectives de la communauté en matière de mieux-être, assurer l'harmonisation entre le modèle logique et les indicateurs, et continuer à financer les évaluations de recherche menées par les partenaires pour recueillir des renseignements approfondis et utilisables sur le programme (p. ex., les sujets importants, les questions et les considérations propres à des groupes au sein de la population dans le cadre du PMEM).

ACTION:

- Services aux Autochtones Canada continuera de travailler en collaboration avec ses partenaires autochtones pour élaborer des approches culturellement appropriées et pertinentes en matière de mesure du rendement, en soutenant et en tirant parti du travail des partenaires autochtones et en mettant en œuvre le Cadre de résultats du programme de mieux-être mental.
- **5.1** : Le Programme de mieux-être mental fournira du financement aux organisations autochtones pour renforcer leurs capacités et/ou mettre en œuvre des approches culturellement appropriées et pertinentes en matière de mesure du rendement et/ou d'évaluation. (31 mars 2025)
- **5.2** : Le Programme de mieux-être mental fournira au Secrétariat du Conseil du Trésor un cadre de résultats du programme décrivant l'approche proposée par le Programme de mieux-être mental pour la mesure du rendement, les principales considérations liées à ce travail et la structure préliminaire du cadre de résultats. (Hiver/printemps 2024/2025)
- **5.3** : Le Programme de mieux-être mental mettra en œuvre le cadre de résultats du programme, y compris le modèle logique et les considérations relatives aux indicateurs de rendement correspondants, élaborés sous les quatre thèmes clés de la disponibilité, de l'accessibilité, de la qualité et de l'efficacité. (31 mars 2026)

